



Dents cassé lors d'un accident du travail qui doit payer les frai

Par **bonnero**, le **04/11/2008** à **17:34**

Madame Monsieur j'ai été victime d'un accident du travail le 17 avril 2008 "5 dents de perdu,2 dents de cassé,les gencives inf et sup broyé,lèvre inf fendu en deux" et à ce jour je suis toujours en arret ,la sécu a bien reconnue l'accident mais ne veut pas prendre en charge les frais pour la pose d'un appareil"bridge,implant,appareil provisoire",j'aimerais savoir si c'est à mon patron de payer ou éventuellement à sont assurance"si il est obligé d'en avoir une?" car c'est frais sont très élevé ,et si je peut bénéficier d'indemnité moral et physique je vous remercie d'avance.

Par **jeetendra**, le **06/11/2008** à **17:58**

bonsoir, quel est le degré ou part de responsabilité de votre employeur dans l'accident de travail dont vous êtes la victime actuellement, avez vous sollicité quelque chose de l'employeur, cordialement

Par **bonnero**, le **07/11/2008** à **07:45**

bonjour je suis rentré dans sont entreprise 3 semaines avant mon accident ,j'étais sur un chantier avec une personne de 73 ans "déclaré?", qui ma dit de démonter une vieille porte de garage ,sans aucune protection,puisque je venais de rentrer dans l'entreprise ,j'ai fait ce que l'on ma dit,j'ai un avocat qui veut voir pour la faute inexcusable mais je c'est pas si sa va

marcher.

Par **jeetendra**, le **07/11/2008** à **08:28**

bonjour, il vous faut absolument démontrer [fluo]la faute inexcusable de l'employeur[/fluo] dans le domaine de son obligation de sécurité, pour avoir une chance de le faire condamner à vous indemniser, courage à vous, cordialement

Par **bonnero**, le **07/11/2008** à **08:45**

Salut le problème c'est que mon avocat ma dit que la faute inexcusable c'est très long,avant que ca aboutisse ,mais moi j'aimerais que ca aille vite car ca fait des moi que j'ai perdu mes dents et moralement ca vous tue un homme car avant cet accident j'avais toute mes dents et j'ai un devis de 8383 euros pour un bridge puisque je ne peux meme pas mettre d'implants avant plusieurs années .

Par **jeetendra**, le **07/11/2008** à **08:50**

re-bonjour, malheureusement à part cette voie judiciaire je ne vois pas autrement comment vous pouvez faire, avez vous contactez un syndicat (cgt, cfdt, fo) ils ont des connaissances et de l'expérience dans ce domaine, vous n'êtes pas le premier à qui ce genre d'accident arrive, ça arrivera à d'autres hélas, que dit l'inspection du travail, bonne journée à vous

Par **bonnero**, le **07/11/2008** à **08:56**

Merci de répondre,je me demande quant meme pourquoi la sécu ne prend pas en charge c'est frais , je cotise depuis l'age de 17 ans ,j'en ai 30 et je me demande à quoi ca a servi que je cotise,parce que quant vous avez un problème ils en ont totalement rien à foutre,je vais voir avec un sindic merci.

Par **jeetendra**, le **07/11/2008** à **09:12**

je vous souhaite beaucoup de courage, votre cas est dramatique, vous ne pouvez pas imaginer le nombre de salariés à qui ça arrive, il y a même des cas plus dramatiques que le votre malheureusement, à bientôt, tenez bon, courage, courage

Par **bonnero**, le **07/11/2008** à **09:14**

Je vous remercie ca fait du bien de discuter merci beaucoup.

Par **levz76**, le **10/12/2011** à **19:06**

bonjour, j'ai un gros soucis pouvez vous m'aider mardi 6 decembre j'ai subit un accident de travail en ouvrant les porte de mon camion la porte etait en pression j'ai etait ce jour chercher cette caisse mobile impossible de fermer les porte mon collegue a due m'aider en forçant fortement tout les deux pourtant la caisse etait vide mais je pense deformer en arrivant au point de dechargement g ouvert les porte mais la barre c sortie de son logement a une vitesse que je net pu la retenir el ma taper ds la machoire superieur resultat 3 dent de casser levre abimer bouche en sang je suis partit avec les pompier et du lendemain mon patron ma donner une feuille de soin mais couronne non prit en charge entierement c a moi de payer mon patron ne veut rien savoir je suis en pleine deprime les fete arrive plus l'courage de me regarder dans le miroir je suis perdu aidez moi pourtant g refuser larret que l'hospital mavait donner pour pas qu'il ne soie enbeter et a l'heure actuel j'apel mon patron il me dit " je t donner l'accident de travail a toi de te demerder a la secu moi j'ai plu rien a voir " aider moi sil vous plait. je vous laisse meme mon adresse msn levcalin@hotmail.fr aider moi car a ce jour j'ose meme plus sortir comme sa